

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 125 (1999)
Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Journée d'étude du groupe spécialisé ponts et charpentes

Plus de 250 ingénieurs se sont retrouvés à l'EPFL le vendredi 8 octobre 1999 à l'occasion d'une journée d'étude du groupe spécialisé SIA des Ponts et Charpentes (GPC). Cette réunion avait deux objets, d'une part elle a permis de faire le point sur les récents progrès réalisés dans la conception des ouvrages en béton et, d'autre part, elle rendait hommage au Professeur Renaud Favre à l'occasion de son 65^e anniversaire. Les interventions du Président de l'EPFL, le Prof. J.-C. Badoux et du Prof. R. Walther ont rappelé la très riche carrière de Renaud Favre autant comme ingénieur-conseil dans la pratique que comme chercheur et enseignant à l'Institut du Béton Armé et Précontraint (IBAP). Ayant été son étudiant, puis son assistant pendant presque cinq ans, je peux à mon tour témoigner de ses qualités tant humaines que techniques et des rapports privilégiés qu'il a toujours réussi à établir avec ses étudiants et ses collaborateurs. Membre du Praesidium de la Fédération Internationale du Béton (FIB), le Professeur Favre, qui prendra sa retraite de l'EPFL à la fin de l'année, restera encore actif au sein de cette association mondiale qu'il a contribué à créer.

Jérôme Ponti

5^{ème} Distinction vaudoise d'architecture

Créée en 1985 par les quatre associations professionnelles d'architectes du canton – FAS, FSAI, GPA et SIA-Vaud –, la Distinction vaudoise d'architecture a pour but de mettre en évidence les réalisations contemporaines les plus significatives, situées sur le territoire vaudois, dans les domaines de l'architecture, du génie civil (ouvrages d'art) et de l'urbanisme. Elle est soutenue par l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne depuis sa création, la 5^{ème} édition bénéficiant en outre du parrainage de l'*Etablissement Cantonal d'Assurance Incendie (ECAI)*.

La cinquième Distinction vaudoise d'architecture sera attribuée au cours de l'an 2000 et distinguera des objets réalisés durant la période 1996 à 1999. Pour permettre au jury d'effectuer une sélection, les maîtres d'ouvrages et tous les architectes autorisés à pratiquer la profession sur le territoire vaudois sont invités à présenter leurs réalisations mises en service au cours de la période précitée.

Les dossiers de candidature seront établis sur une fiche de présentation comportant, pour chaque projet présenté, les données générales, les plans, les coupes, les façades et les illustrations ainsi que trois diapositives. Ces fiches peuvent être obtenues auprès du secrétariat permanent de la SIA vaudoise, Av. Jomini 8 à Lausanne (tél. 021 646 34 21).

Le jury, entièrement libre de ses choix et appréciations, sera composé de:

- Madame Yvette Jaggi, présidente de Pro Helvetia, Lausanne,
- Madame Françoise Jaunin, journaliste, Lausanne,
- Madame Stéphanie Cantalou, architecte, Berne,
- Madame Claudine Lorenz, architecte, Sion,
- Monsieur Gilbert Morandi, responsable de la gestion immobilière ECAI, Pully,
- Monsieur Guillermo Vasquez-Consuegra, architecte, Séville,
- Monsieur Pascal Tanari, architecte, Genève.

Le résultat de la sélection sera mis en valeur une exposition publique qui se tiendra dans les locaux de la Maison de l'Architecture et du Design en septembre et octobre 2000 et par la publication d'un livre.

Le comité DVA V

Prix Charles Haenny

L'Association Vaudoise des chercheurs en physique encourage la vulgarisation scientifique

Trois jeunes chercheurs ont été récompensés pour avoir présenté une synthèse accessible au grand public de leurs travaux de recherche. Le premier prix est attribué à un chercheur de l'Université de Neuchâtel pour une synthèse sur «La vérification de la gravitation quantique par l'observation de sursauts gamma». Deux autres travaux, l'un de l'Université de Lausanne intitulé «L'opto-électronique de demain : la dynamique dans les puits quantiques semi-conducteurs» et l'autre de l'Observatoire de Genève, «Fascinantes galaxies barrées», se verront également attribuer un diplôme. C'est la première attribution du prix Charles Haenny, qui met en jeu un montant de 15 000 francs à l'intention de jeunes physiciens de Suisse romande. La remise des prix aura lieu le 3 décembre.

FK

Rens. : <http://crppwww.epfl.ch/avcp/>

Prix de recherche PLANAT

La plate-forme nationale «Dangers naturels» PLANAT a été instituée le 1^{er} mai 1997 par le Conseil fédéral dans le but d'améliorer la prévention des dangers naturels. Parmi ses nombreuses tâches stratégiques, cette plate-forme est appelée à stimuler les travaux de recherche scientifique et les membres de cette commission ont décidé d'attribuer chaque année un prix unique de 5000 francs à une chercheuse ou un chercheur pour un travail de recherche d'excellente qualité dans le domaine des dangers naturels. Ce travail original doit avoir fait l'objet d'une thèse de doctorat ou d'un mémoire de master dans une Université ou une Ecole polytechnique en Suisse.

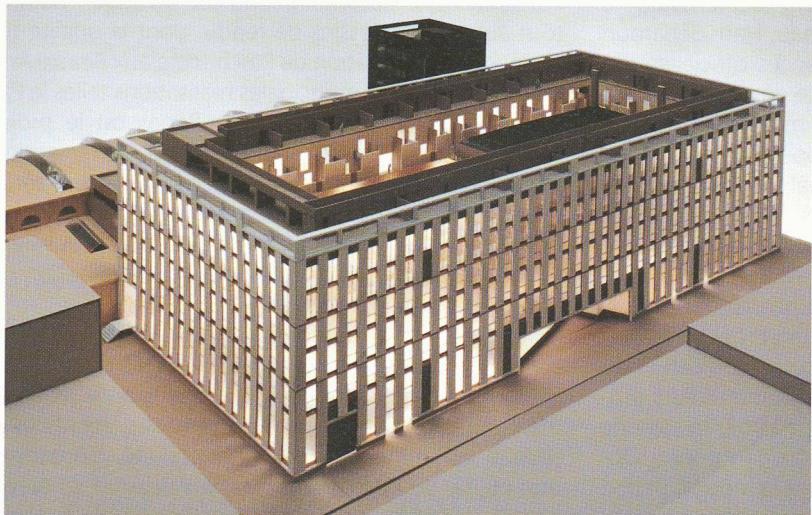
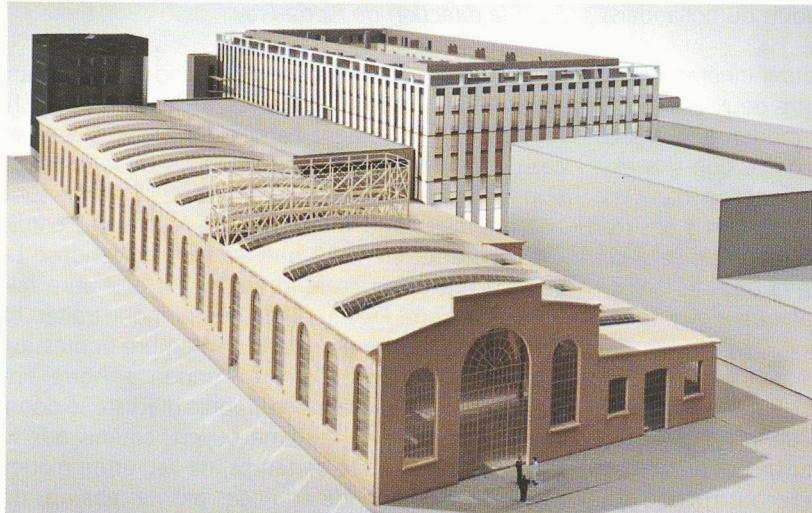
Rens. : secrétariat PLANAT, (tél. 031 324 77 63)

Service hydrologique et géologique national, CH - 3003 Berne
<http://www.planat.ch> E-mail <planat@buwal.admin.ch>

Conférence au département d'architecture de l'EPFL

Théâtre et centre culturel du Schauspielhaus de Zurich (1996-2000)

381



Sur les terrains industriels anciennement occupés par Sulzer-Escher-Wyss à l'ouest de la ville, le Grand Théâtre de Zurich édifie actuellement son outil de travail « hors les murs », le *Schauspielhaushof*.

L'édifice (arch. Ortner & Ortner) se présente comme un bloc dépouillé de 84 m de longueur, pour 40 m de largeur et une hauteur de 23 m. Ses quatre côtés affichent le même système de façade, composé de bandeaux de béton verticaux entre lesquels s'insèrent des rangées de fenêtres d'égales dimensions à encadrements dorés.

L'intérieur de l'édifice accueille les diverses activités liées au théâtre. Au niveau du sol, les ateliers offrent une hauteur libre d'un étage et demi; au-dessus, les bureaux et divers petits locaux s'organisent autour d'une cour intérieure qui est un exemple de sobriété. Le couronnement du quadrilatère est une enceinte blanche alignant d'étroites maisons d'habitation de deux étages et demi en ordre contigu, agrémentées de terrasses faîtières côté cour et côté ville. Sur le long côté, l'édifice se rattache à l'ancienne halle de construction navale par un haut volume intermédiaire abritant trois salles de répétition et le petit théâtre. Classée monument historique, la halle sera conservée en l'état et recevra des aménagements indépendants destinés à diverses activités culturelles. Adossé à son extrémité, le parallélépipède noir occupé par les studios de photographie, de design et de création électronique du groupe « Schnittpunkte » (Interfaces) ferme la composition et fonctionne comme élément de liaison avec le volume intermédiaire du *Schauspielhaushof*. DA-Commission d'information

EPFL-DA, mercredi 10 novembre 1999 à 18 h: conférence de Harald Lutz, architecte, bureau Ortner&Ortner, Vienne (avec une introduction par René Giucciardi, directeur de projet pour le Schauspielhaus). Les conférences seront données en allemand.

Publication de l'Office fédéral des routes (OFROU)

La directive « Tirants d'ancrage » (édition 1999) est disponible dès maintenant auprès de la Centrale fédérale des imprimés et du matériel.

Les tirants d'ancrage permanents en terrain meuble et en rocher jouent un rôle important, étant donné qu'ils contribuent à garantir la sécurité et l'aptitude au service des ouvrages. La présente directive met l'accent sur la conservation d'ouvrages ancrés et remplace, conjointement avec la recommandation SIA V 191 (1995), l'ancienne directive « Tirants d'ancrage permanents en terrain meuble et en rocher » de 1993.

Cette nouvelle directive comprend deux parties. La première fournit au maître d'ouvrage des critères uniformes dans l'utilisation de tirants d'ancrage précontraints. Elle fixe le principe de base et les principales

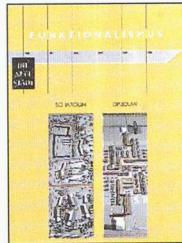
conditions techniques valables pour l'utilisation de tirants d'ancrage précontraints dans le cadre de projets futurs. Elle donne également quelques précisions et compléments à la recommandation SIA V 191.

La seconde partie s'adresse aussi bien aux représentants des maîtres d'ouvrage qu'aux ingénieurs qu'ils ont mandatés. Elle contient les directives pour la conservation d'ouvrages ancrés, qui n'avaient pas encore été construits conformément à la directive de 1993 ou selon la recommandation SIA V 191.

Cette nouvelle directive est valable pendant cinq ans.

OFROU

« Tirants d'ancrage », d/f, n° d'article 308.323. Prix CHF 40.-. Centrale fédérale du matériel et des imprimés, CH - 3000 Berne.



Funktionalismus 1927-1961

Hans Scharoun versus die Opbouw

Max Risselada (texte allemand, traduit du hollandais)

Édité en complément d'une exposition itinérante¹, ce catalogue propose un parallèle entre deux des nombreux courants de l'architecture moderne. Ceux-ci ont été choisis, explique l'auteur, parce que s'ils expriment tous deux le primat de la fonction dans les prémisses du projet, ils parviennent chacun à des résultats très différents lors de l'élaboration de celui-ci. Il en résulte une mise en scène de la dispute dialectique entre « fonctionnalisme organique » et « fonctionnalisme de production ».

Ces deux courants se sont affirmés durant les années 30 – rappelons que Hans Scharoun et Mart Stam avaient tous deux participé à l'édification de la *Weissenhofsiedlung* à Stuttgart – et ont été transposés durant les années 50, lors des campagnes de reconstruction qui ont suivi la deuxième Guerre Mondiale.

Après avoir édifié la *Grosssiedlung Siemensstadt* à Berlin et la maison Schminke à Löbau, Hans Scharoun prend ses distances avec les instances officielles durant la période nazie et se contente de bâtir quelques villas pour ses proches. Dans le même temps, aux Pays-Bas, les protagonistes d'*Opbouw* accèdent à la commande et ont l'occasion de réaliser plusieurs projets sensationnels, parmi lesquels les immeubles à coursives *Bergpolder* et *Kralingse Plas* à Rotterdam (van Tijen/van der Vlugt), l'école *Montessori* à Amsterdam (van Tijen) ou le pavillon néerlandais à l'exposition universelle de Paris (van den Broek).

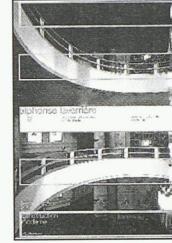
Après la guerre, Scharoun participe à l'édification du quartier *Friedrichshain* à Berlin, établit plusieurs projets de théâtre avant de réaliser, en 1963, la salle de concert de la Philharmonie de Berlin. Le groupe *Opbouw* joue un rôle déterminant dans la reconstruction de la ville de Rotterdam, avec les projets *Pendrecht I* et *II* et le *Lijnbaan*.

Sous une forme analogue à celle de l'exposition, ce catalogue propose une enquête parallèle détaillée, divisée en dix chapitres. De nombreux documents de l'exposition y sont reproduits, illustrant plusieurs contributions analytiques de Max Risselada, Jos Bosman, Klaus Kürvers et Jeroen Schilt.

Francesco Della Casa

Editions Niggli, Sulgen/Zurich 1999,
ISBN 3-7212-0373-9

¹ Cette exposition est l'hôte du gta (Institut für Geschichte und Theorie der Architektur) du 29 octobre au 17 décembre 1999, au foyer d'architecture de l'ETH Hönggerberg à Zurich. Elle sera ensuite visible au Département d'architecture de l'EPFL à Lausanne, du 10 mars au 5 avril 2000.



Alphonse Laverrière, 1872-1954,

Parcours dans les archives d'un architecte

Sous la direction de Pierre Frey

A l'occasion de l'exposition « Alphonse Laverrière, 1872-1954, Parcours dans les archives d'un architecte » (voir également l'article de Marie-Claire Lesscaze dans *IAS* N°18/99), les Archives de la construction moderne publient un ouvrage de référence sur le tout premier fond d'archives qui leur a été confié. C'est en effet en 1989 que les filles d'Alphonse Laverrière ont offert ce fond aux ACM, et il aura fallu dix ans à Pierre Frey et à son équipe pour traiter, cataloguer et mettre en valeur un nombre impressionnant d'illustrations. Comme l'annonce Pierre Frey dans sa préface : « La monographie d'artiste se donne à lire ici comme un système ouvert, soumis aux regards croisés ; l'unité de temps, de lieu et de matière étant amplement déterminée par le champ des sources considérées. »

Les textes qui accompagnent cet ouvrage¹ traitent tout autant des dessins de rendu, dont la qualité témoigne de la formation de l'architecte aux Beaux-Arts de Paris, que de ses principales réalisations telles le Palais du Tribunal fédéral à Mon Repos ou le projet d'aménagement de la Cité à Lausanne. L'intervention particulièrement intéressante de Claude Lapaire sur la relation qu'entretenait Laverrière avec le sculpteur Rodo rappelle la complémentarité que pouvaient trouver artistes et architectes lors de la réalisation de grands monuments publics.

Les projets et les nombreux concours de Laverrière sont présentés selon un système de fiches classées par catégories d'ouvrages tels que les grands équipements publics, les jardins et les aménagements paysagers, les immeubles d'habitation, etc. L'organisation même du livre offre une vision claire de ce grand bâtisseur, constructeur de la Tour Bel-Air, de la Gare, du Tribunal Fédéral à Lausanne et du Monument international de la Réformation à Genève.

Cet ouvrage à la mise en page sobre et aérée permet également d'apprécier la valeur d'artiste de Laverrière, dont les dessins de présentation sont d'une qualité exceptionnelle. Ce travail d'illustrateur rappelle la formation pluridisciplinaire de plusieurs architectes du début de ce siècle, qui ont su tout à la fois être dessinateur, urbaniste et bâtisseur.

Jérôme Ponti

Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 1999, ISBN 2-88074-416-4

¹ Contributions de : Antoine Baudin, Stéphanie Bédat, Armand Brülhardt, Elena Cogato Lanza, Bruno Corthésy, Pierre Frey et Claude Lapaire

Rectificatif

Une erreur survenue lors de la transmission des images entre l'entreprise de photolithogravure et l'imprimerie a échappé au contrôle lors de l'impression du dernier numéro d'IAS N° 20/1999. Par conséquent, la figure 2 de l'article «Contrôle du voile d'étanchéité des barrages: modèle du Naret», insérée à une échelle inappropriée, a été rendue illisible. De même, les figures 3 et 5 ont été légèrement décalées par rapport à leur position prévue dans la maquette.

Nous reproduisons ci-contre les trois figures incriminées et présentons nos excuses navrées à l'auteur, M. Alberto Colombi, ainsi qu'à nos lecteurs.

Les procédures de contrôle lors de l'impression seront désormais renforcées afin d'éviter, dans la mesure du possible, que de telles erreurs se reproduisent.

La rédaction

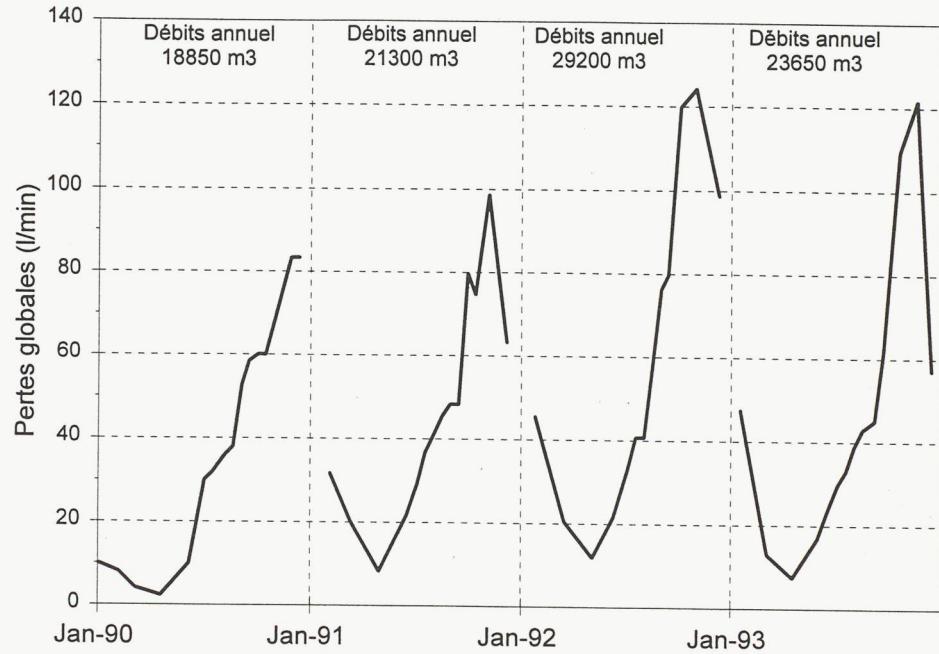


Fig. 2. - Variations des pertes globales (par les drains, par le corps du barrage et par le rocher dans les galeries d'accès) depuis 1990, année où de nouveaux drains ont été réalisés.

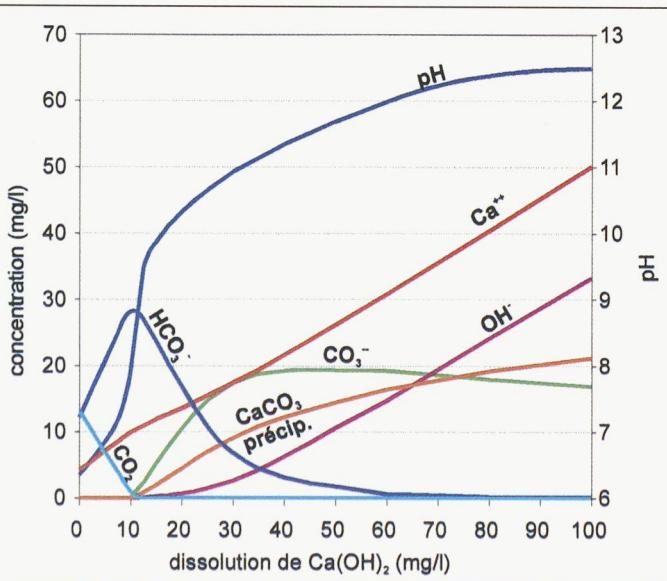


Fig. 3. - Modèle de dissolution de la portlandite dans une solution aqueuse au chimisme du lac du Naret ($\text{pH} = 6,4$; $\text{Ca}^{++} = 4 \text{ mg/l}$; $\text{HCO}_3^- = 12 \text{ mg/l}$)

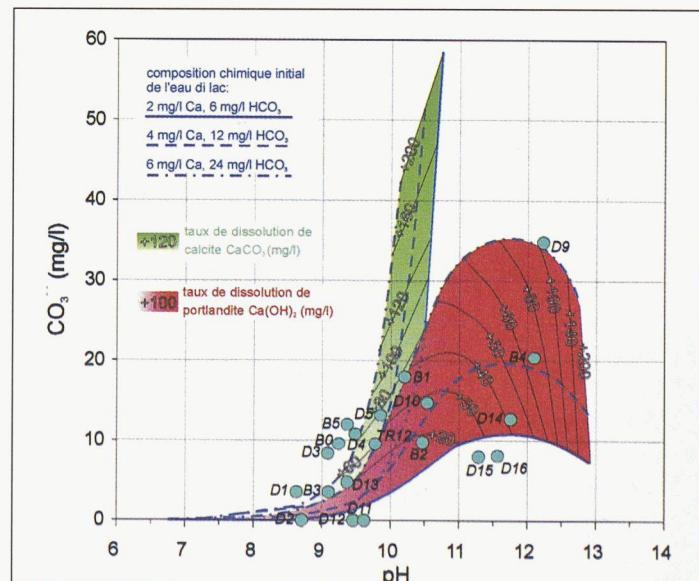


Fig. 5. - Diagramme $\text{pH}-\text{CO}_3^{2-}$ avec les domaines de dissolution de portlandite (en rouge) et de calcite (en vert) par rapport au chimisme de l'eau du lac, avec pH et concentration en CO_3^{2-} des eaux sortant des drains. Les drains dans le domaine de la portlandite témoignent d'une dissolution de l'écran d'étanchéité